



TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

OIC/COMCEC/39-23/D0



COMCEC

**NOTE DU BCC
SUR LA
COOPÉRATION DANS LE
DOMAINE DU TRANSPORT
ET DES COMMUNICATIONS**

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

mai 2023

NOTE SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS

I. Introduction

L'industrie du transport est en pleine croissance en raison de l'augmentation du revenu par habitant et des besoins de mobilité des ménages, de la mondialisation des échanges, des tendances à la déréglementation et de la privatisation des infrastructures et des services de transport, ainsi que des progrès technologiques.

Les infrastructures de transport sont cruciales pour le développement économique et social des pays et les infrastructures de qualité constituent un pilier clé pour la compétitivité internationale.¹ Selon le rapport "Infrastructures jusqu'en 2030", les besoins mondiaux en investissements dans les transports et les infrastructures dépasseraient 11 trillions de dollars sur la période 2009-2030. Pour planifier et mettre en œuvre de manière efficace les infrastructures de transport, les pays doivent disposer de cadres politiques nationaux solides et assurer le financement nécessaire.

En outre, en ce qui concerne le transport de surface, les voyages routiers et ferroviaires de voyageurs dans le monde devraient passer d'environ 120% à 230% d'ici 2050, alors que cette croissance devrait varier de 240% à 450% pour les économies non-membres de l'OCDE. En outre, le transport routier et ferroviaire de marchandises devrait augmenter de 230% à 420% au cours de la même période.²

De manière similaire, l'industrie des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) est également en croissance et continue d'être une industrie clé de la croissance, de l'innovation, aussi bien que du développement économique et social. La part du secteur des TIC dans le PIB est d'environ 6% dans les pays membres de l'OCDE et relativement moins dans les pays en voie de développement. Avec la diffusion rapide des technologies numériques dans les pays en voie de développement, ce pourcentage pourrait augmenter à l'avenir. En outre, les contributions indirectes de l'investissement dans les TIC à la croissance économique, grâce à l'amélioration de la productivité totale des facteurs, pourraient être importantes.

Dans ce cadre, l'infrastructure des transports et des communications est un élément essentiel du développement économique et social des pays. La croissance économique et de la productivité d'une région donnée est étroitement liée à ses infrastructures de transport et à ses systèmes de transport, qui permettent une productivité accrue grâce à des coûts logistiques plus faibles, des économies sur les stocks et un accès à des marchés de l'approvisionnement et du travail plus importants.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a eu des conséquences inhabituelles sur les systèmes et services de transport des pays. Les réponses à la COVID-19, de la mise en œuvre de la

1 OCDE, 2012

2 Forum International des Transports (ITF)

distanciation sociale aux politiques de confinement des zones touchées, ont d'énormes conséquences sur la mobilité et la connectivité des personnes et des biens, sur la continuité des services de transport et donc sur l'ensemble du secteur, y compris l'activité économique des villes, des régions, de la logistique du fret, ainsi que des industries, marchés et chaînes d'approvisionnement connexes.

Les mesures prises pour contenir l'épidémie ont entraîné une réduction spectaculaire des activités de transport. Cependant, après l'accélération et la diffusion de la vaccination, notamment à partir du second semestre 2021, les ouvertures ont apporté un effet positif rapidement. En effet, les pays disposant d'un système d'infrastructures de transport efficace et durable ont été plus avantagés que les autres pays pour sortir plus facilement de la pandémie.

L'existence d'un système de transport fonctionnel est véritablement une condition préalable à la croissance économique et permet à tous les segments de la société de profiter des avantages du développement économique national. Les impacts directs et indirects des infrastructures de transport peuvent être transformateurs en termes de développement économique et social des pays. En plus de son impact direct, l'impact indirect de l'infrastructure se manifeste à travers une variété de canaux, y compris le fait de permettre des investissements privés productifs, la création de nouvelles chaînes d'approvisionnement, ou le remodelage de la géographie économique.

Il est indéniable qu'en plus de sa contribution élevée à la croissance économique et au bien-être social des pays, la croissance rapide du secteur des transports peut entraîner des impacts environnementaux importants. La consommation excessive de ressources énergétiques, les déchets qui polluent l'environnement, le bruit, les embouteillages et les accidents de la circulation sont quelques-uns des effets environnementaux et sociaux négatifs du secteur des transports. Cette relation paradoxale nécessite la formulation et la mise en œuvre de politiques de transport et d'environnement de manière harmonieuse et coordonnée. Cette approche politique commune constituerait un levier important pour minimiser les effets environnementaux négatifs des infrastructures de transport.

Dans ce cadre, la mesure des impacts environnementaux des infrastructures de transport avec une méthode et un modèle précis jouera un rôle essentiel dans l'établissement de politiques fondées sur des preuves pour lutter contre les impacts environnementaux négatifs. Une mesure efficace sera également bénéfique en termes de déplacement des investissements dans les transports vers les zones les moins polluantes et les plus efficaces, et de conception d'infrastructures de transport durables. Dans ce contexte, disposer d'un guide applicable indiquant comment mesurer au mieux les effets environnementaux des infrastructures de transport et décrivant ainsi étape par étape les processus d'analyse technique et procédurale est d'une importance cruciale.

Considérant l'importance de la question, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) du COMCEC a consacré ses 20ème et 21ème Réunions à « Mesurer les Impacts Environnementaux des Infrastructures de Transport dans les Pays Membres de l'OCI ». Le renforcement de la coopération entre les pays membres sur ce thème

par le partage d'expériences et de pratiques exemplaires contribuerait directement aux applications qui en découleraient, dans le cadre de la Stratégie du COMCEC.

II. Coopération en matière de transport et de communications sous l'égide du COMCEC

L'amélioration du fonctionnement, de l'efficacité et de la durabilité des transports et des communications dans les États membres est l'objectif principal de la stratégie du COMCEC dans le domaine des transports et des communications. Dans ce cadre, depuis la 38^{ème} Session du COMCEC, le GTTC du COMCEC a élaboré sur les impacts environnementaux des infrastructures de transport lors de sa 20^{ème} Réunion.

A. Mesurer les impacts environnementaux des infrastructures de transport dans les Pays Membres de l'OCI (20^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications)

La 20^{ème} Réunion du GTTC du COMCEC s'est tenue virtuellement le 3 mai 2023 avec le thème "Mesurer les impacts environnementaux des infrastructures de transport dans les Pays Membres de l'OCI". Afin d'approfondir les discussions et de contribuer aux débats pendant les réunions, un rapport de recherche de guide avec le même thème a été préparé pour deux réunions consécutives du GTTC du COMCEC (18^{ème} et 19^{ème}). Alors que les résultats préliminaires du rapport ont été soumis à la 18^{ème} réunion du GTTC, la version finale du rapport a été soumise à la 19^{ème} réunion du GTTC.

Afin d'approfondir les discussions et de contribuer aux débats pendant les réunions, un rapport de recherche de guide avec le même thème est en cours de préparation pour deux réunions consécutives du GTTC du COMCEC (20^{ème} et 21^{ème}). Alors que les résultats préliminaires du guide ont été soumis à la 20^{ème} réunion du GTTC, la version finale du guide sera soumise à la 21^{ème} réunion du GTTC. L'étude examinera les meilleures pratiques, les approches innovantes et les initiatives réussies dans la mesure des impacts environnementaux des infrastructures de transport dans les pays membres de l'OCI ou à l'extérieur, et produira un manuel pouvant guider les pays à cet égard.

L'étude devrait également attirer l'attention sur les impacts actuels et futurs des différents modèles d'infrastructures de transport sur l'environnement, et déclencher un débat sérieux sur les problèmes identifiés et sur la manière de mieux les aborder. En plus de son solide contexte théorique et de son analyse, il est prévu que l'étude fournisse un guide polyvalent et applicable aux États membres à utiliser pour révéler les impacts environnementaux de leurs infrastructures de transport actuelles ou prévues.

La 21^{ème} réunion du groupe de travail sur le transport et les communications du COMCEC se tiendra en octobre 2022 avec le même thème que la 20^{ème} réunion.

B. Le mécanisme de financement de projet du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section transport et communications. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres au cours des réunions du GTTC

Dans le cadre du 9^{ème} appel à propositions de projets, 2 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2022.

Le premier projet, intitulé « Améliorer la capacité humaine et institutionnelle pour le développement des indicateurs clés de performance dans le secteur du transport des pays de l'OCI », a été mis en œuvre par la Gambie avec deux pays bénéficiaires, à savoir le Sénégal et le Nigéria. Le projet visait à former les fonctionnaires du secteur du transport sur le développement des indicateurs clés de performance.

Le deuxième projet, intitulé « Améliorer le cadre réglementaire pour les PPP dans le secteur du transport dans les pays membres de l'OCI », a été mis en œuvre par le SESRIC avec 29 pays bénéficiaires. Les projets visaient à fournir une formation de renforcement des capacités au personnel des autorités nationales dédiées aux PPP afin d'augmenter les capacités humaines et institutionnelles pour exploiter les PPP comme une prestation de services publics alternatifs et un outil de financement dans le secteur du transport.

En outre, dans le cadre du 10^{ème} appel à propositions de projets, 4 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2023.

Le premier projet, intitulé « Renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour la création d'une agence chef de file de la sécurité routière », sera mis en œuvre par la Gambie avec le Maroc, comme pays bénéficiaire. Le projet vise à concevoir une feuille de route pour la formulation d'un cadre juridique en vue de la création d'une agence responsable de la sécurité routière en Gambie.

Le deuxième projet, intitulé « Accroître l'utilisation d'outils de financement innovants pour entretenir les infrastructures de transport et les services des fournisseurs de services de transport (TSP) dans les pays membres de l'OCI », sera mis en œuvre par le SESRIC avec 20 pays bénéficiaires. Le projet vise à créer une plateforme pour accroître les capacités institutionnelles et humaines du personnel des Ministères des Transports et des autres autorités de transport concernées des Pays Membres de l'OCI et à faciliter l'accès à divers outils financiers pour les TSP afin d'atténuer l'impact du COVID-19 sur la fourniture de transport.

Le troisième projet, intitulé « Mise en place d'un mécanisme de renouvellement du parc de véhicules de transport routier au Bénin », sera mis en œuvre par le Bénin avec le Burkina Faso comme pays bénéficiaire. Le projet vise à améliorer la performance des services de

transport routier de marchandises au Bénin en mettant l'accent sur le renouvellement des véhicules de transport.

Le quatrième projet intitulé « Étude de faisabilité détaillée pour le transport de passagers sur des portions spécifiques du tracé ferroviaire du Hejaz » sera mis en œuvre par la Jordanie avec le partenariat de Türkiye. Le projet est lié à l'étude de faisabilité portant sur l'introduction d'un nouveau mode de transport, c'est-à-dire le mode de transport ferroviaire. Cela permettra d'améliorer le système de transport existant dans la zone ciblée, par exemple, les villes d'Amman-Zarqa avec une extension à l'aéroport principal d'Amman.

B.1. COMCEC COVID Response

La Réponse COVID du COMCEC (CCR) vise principalement à atténuer l'impact négatif de la pandémie sur les économies des pays membres. Le programme est basé sur le financement de certains types de projets, qui seront axés sur l'évaluation des besoins, le partage d'expertise et l'octroi de subventions directes aux bénéficiaires finaux.

Dans le cadre du 2^{ème} appel à propositions de projets du COMCEC COVID Response, la Gambie a mis en œuvre un projet de partage d'expertise intitulé "Alléger les impacts négatifs de la pandémie de coronavirus sur le sous-secteur du transport aérien de la Gambie et des pays de l'OCI". L'objectif principal du projet était d'apprendre des expériences du pays partenaire, la Turquie, afin de rendre le sous-secteur du transport aérien de la Gambie plus résistant à la pandémie, à court, moyen et long terme.